

Dimanche 18 octobre 2015, à 14h30

Adresse : Château de Veretz, 37270 Véretz

Un signataire de l'Edit de Nantes Pierre Forget. Château de Véretz



Visite-conférence privée au château de Véretz, sa tour où fut signé l'édit, sa chapelle seigneuriale peinte, son église du XVI^e et sa terrasse sur le Cher.

Conférence-vidéo par Colette Beaune

« *Un signataire de l'édit de Nantes, Pierre Forget (1544-1610)* »

Pierre Forget, bien oublié aujourd'hui, fut pourtant l'une des figures majeures des années 1580-1610. Issu d'une famille bourgeoise tourangelle, il fit son apprentissage à la Grande Chancellerie aux côtés de son père et en gravit tous les échelons. Nommé secrétaire d'état en 1589, il le resta, durant 21 ans, d'abord au service d'Henri III puis d'Henri IV. Son ministère, à l'origine géographique, devint, grâce à lui, le cœur de la politique royale vis-à-vis des protestants. Comme tel, il rédigea la plupart des grands textes du règne du Béarnais, dont l'édit de Nantes mis en forme en 1598 dans son château de Véretz. Prodigieusement doué pour la finance, il géra les biens des princes (la reine Louise ou César de Vendôme) et enrichit l'état comme il s'enrichit lui-même, achetant de nombreux châteaux dans le Val de Loire (Véretz, Le Fau aujourd'hui Reignac-sur-Indre, Monteaux) ou la région parisienne (Fresnes). De son mariage tardif dans la très haute noblesse avec une Beauvilliers, il ne réussit pas à avoir d'héritier légitime. Après sa mort, l'épouse s'efforça de faire oublier une réputation sulfureuse (Pierre avait fait du prêt à grande échelle, avait écrit des poésies galantes, il était le père d'une petite Marguerite, née hors mariage, pour laquelle il avait acheté Monteaux), et elle consacra son douaire à l'édification d'un couvent à Montmartre qui devint un des hauts lieux du parti dévot. Quant à l'édit de Nantes, son grand oeuvre, longtemps gardé secret et difficile par ailleurs à appliquer, il fallut sa Révocation en 1685 par Louis XIV pour qu'il devienne un mythe cher au cœur des protestants comme plus tard des historiens laïcs qui l'interprétèrent comme un progrès de la tolérance.

Sur réservation : 17 € pour les adhérents SSLLC

(Non-adhérents : 25 €)

Ce prix comprend : conférence-vidéo, visite privée du château et son parc, visite commentée de la chapelle et verre de l'amitié.

Co-voiturage possible sur demande

Réservez dès que possible, places limitées

Bulletin de réservation au dos, à adresser à SSLLC avec votre chèque et une enveloppe timbrée



SSLLC : Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher

Permanence 11, rue du Bourg Neuf 41000 BLOIS : le Vendredi de 10h à 12h (sauf juillet / août)

Site : www.societe-sciences-et-lettres-41.com

Contact et adhésions : Alain BEAUNE, sciencesetlettres41@orange.fr